



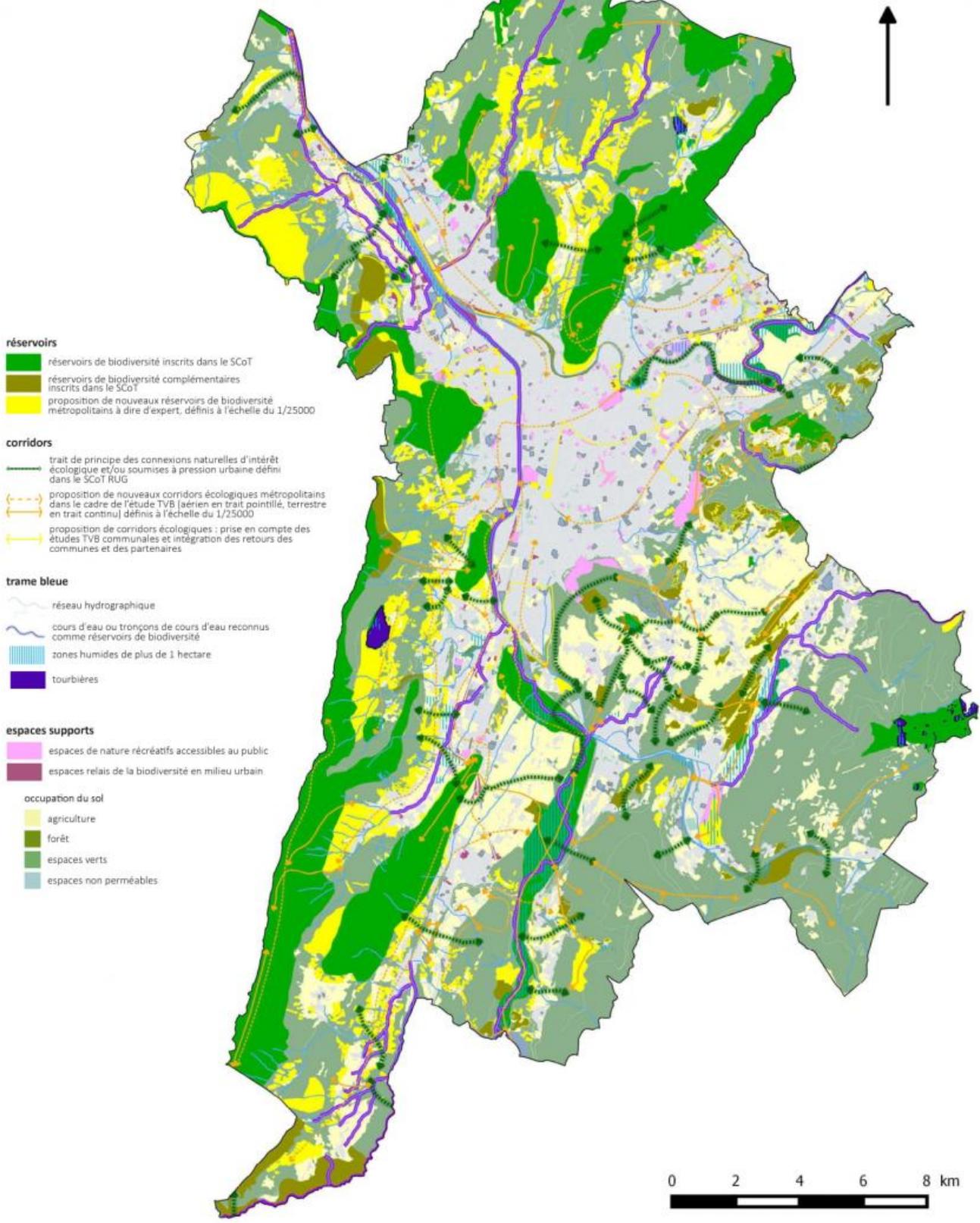
nature isère
espace de découverte et de partage

CARTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE



15/10/2019 - GRENOBLE ALPES ...

Document non réglementaire, version du 25 mars 2015, les cartes sont exploitables au 1/25 000^{ème} et ne doivent pas faire l'objet de zooms pour l'interprétation



Sources : données collectées dans le cadre de l'étude TVB - Métro (LPO, Flavia, Gentiana, OGE, AURG)
Conception Grenoble-Alpes Métropole - DENEK - janvier 2015

FIABILITÉ DE LA CARTE :

4/5

COMMENTAIRE

La Trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement pour enrayer le déclin de la biodiversité, qui consiste à préserver et restaurer les continuités écologiques, tant sur le plan terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue).

Depuis fin 2017, la Métropole anime un "Contrat vert & bleu", en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Europe, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Département de l'Isère, ainsi que 14 maîtres d'ouvrages publics et privés (associations de protection de la nature, AREA, EDF, RTE...).

Ce contrat, d'une durée de 5 ans (mi-2017 - mi-2022), comporte 56 actions pour préserver, restaurer et valoriser la Trame verte et bleue. D'un montant d'environ 11 millions d'euros, il est constitué principalement de dépenses en investissement (70%) et donc de mesures concrètes sur le terrain.

De nombreuses actions concernent également la communication, la sensibilisation et la formation.

Quelques exemples d'actions phares du Contrat vert & bleu Grenoble-Alpes Métropole :

- La création de l'Observatoire métropolitain de la biodiversité
- L'appel à projets "La Trame verte & bleue dans les villes et villages", à destination des communes de la Métropole
- La restauration écologique de l'espace naturel du Bois des Sablons
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions stratégiques en faveur des zones humides
- La restauration hydromorphologique et écologique de plusieurs cours d'eau

LIENS

- **Télécharger cette carte de la Trame verte et bleue de la Métro**

[\(<https://drive.google.com/open>\)](https://drive.google.com/open) [1]

- **Lire le document "Contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole 2017-2022"**
(<http://rcse.fr/wp-content/uploads/2017/05/contrat-vert-bleu.pdf>) [2]
- **Voir ce que fait la métropole pour préserver la biodiversité** *(<https://www.lametro.fr/480-un-nouveau-plan-en-faveur-de-la-biodiversite.htm>) [3]*